

Jean-Baptiste André Godin au Procureur de la République à Vervins, 12 juillet 1878

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (266r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au Procureur de la République à Vervins, 12 juillet 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49658>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 juillet 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Procureur de la République \(Vervins\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin annonce au procureur de la République que la femme de Leclercq, responsable du service de transport de l'usine du Familistère de Guise, a soldé le débit du compte de son mari. Il lui indique que rien n'explique que Leclercq se soit constitué prisonnier alors que ses ressources personnelles permettait de résoudre facilement l'affaire.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Leclercq \[madame\]](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise le 12 Juillet 1878

266

Monsieur le Procureur de
la République, à Guise.

Monsieur le Procureur,

J'ai l'honneur de vous informer
que le débit des comptes du Seigneur Leclerc,
résultant de sa gestion au service des trans-
ports de ma voisine, vient d'être soldé par sa
femme à sa rentée à Guise. Elle était ab-
sent depuis plusieurs jours, pour visiter
dans sa famille, et n'avait malheur connais-
sance des actes de son mari.

Bien jusqu'à ce moment on a peu élucidé
l'étrange résolution qu'il a prise d'aller se
constituer prisonnier, quand ses ressources
personnelles lui permettaient si facilement de
me régler la différence dont il était religieusement

Veuillez agréer, Monsieur le
Procureur de la République, l'assurance
de ma considération.

Georges Lefèvre